

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DE L'ESAT ET DU DAJ DU 07 JUILLET 2026

Monsieur Olivier DIEVAL préside la séance.
Il est accompagné par Madame Chantale GRANGER, vice-présidente.

Calendrier des CVS 2026

Le prochains CVS se déroulera :
Le Mardi 3 Novembre 2026 à 14h à l'ESAT des Hauts de Belfort



Rappel des dates des commissions de site CVS 2026

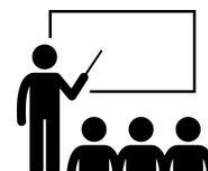
ESAT BELFORT	ESAT MELTIERE	ESAT CRAVANCHE	DAJ
Lundi 5 octobre à 14h	Mardi 6 octobre à 10h	Jeudi 15 octobre à 10h	Mardi 6 octobre à 9h30

La formation des élus du CVS

Il y a eu une formation de 2 jours pour les élus du CVS
Pour permettre à chaque élu d'être plus à l'aise
dans ses missions.

Les élus donnent leur avis sur la formation.
La formation était

- utile
- intéressante



La formation a permis de mieux comprendre

- le rôle des élus
- le fonctionnement des différentes instances
- comment transmettre et diffuser les informations aux travailleurs

Tous les élus ont maintenant suivi cette formation.

Pour améliorer le fonctionnement

Il est important de préparer les réunions à l'avance.

Avant chaque CVS, les élus se réunissent pour

- préparer l'ordre du jour
- proposer des sujets en plus des questions posées par les travailleurs.

Les sujets doivent concerner le plus grand nombre.

Il est important d'informer les travailleurs.

Après chaque CVS,

Les élus CVS donnent les réponses aux questions des travailleurs.

Tous les travailleurs doivent recevoir les informations.

C'est mieux si les élus font la présentation ensemble.

Le Pôle Accompagnement peut aider les élus pour diffuser l'information.

Construire l'ESAT de demain

Nous allons être accompagnés pour construire la stratégie de l'ESAT.
Avec l'aide de 2 consultants, nous allons nous questionner :



Que devons-nous faire évoluer pour

- Mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées ?
- Mieux répondre aux besoins des clients ?
- Avoir du travail tous les jours dans les ateliers ?
- Nous adapter à de nouvelles lois et à de nouvelles obligations ?
- Préserver la bonne santé économique de l'ESAT ?

Les consultants vont poser des questions

- A tous les salariés de l'ESAT, avec un questionnaire et en réalisant des entretiens individuels
- À un groupe de travailleurs de l'ESAT lors d'un temps d'échange collectif

L'accompagnement commence mi-juillet.

L'accompagnement va durer plusieurs mois.

Cela va nous permettre de mettre à jour le projet d'établissement de l'ESAT.

Pour rappel,

Le projet d'établissement est un document obligatoire pour tous les ESAT.

Le projet d'établissement fixe le cap pour les 5 ans à venir

Bilan des portes ouvertes de l'ESAT

L'ESAT a organisé des portes ouvertes

les mardi 9 et jeudi 11 juin 2026

- Pour valoriser les compétences des travailleurs de l'ESAT
- Pour mieux faire connaître ses activités aux entreprises
- Pour développer des partenariats et trouver de l'activité
- Pour faire changer le regard sur le handicap



Nous avons accueilli plus de 40 personnes.

Tout le monde a apprécié

- l'accueil
- la présentation de l'ESAT
- la visite des ateliers
- le duoday inversé

Merci à tous pour votre implication et pour la qualité de votre accueil.

La restauration des travailleurs de l'ESAT

Actuellement, tous les travailleurs de l'ESAT doivent déjeuner à la restauration de l'ESAT. Les travailleurs n'ont pas le choix.



Il existe des exceptions.

Certains travailleurs ont une problématique médicale, de santé.

Ils doivent avoir un repas adapté.

Sur justificatif médical, ils sont autorisés à apporter leur propre repas.

Nous souhaitons questionner ce fonctionnement :

- Peut-on organiser la restauration différemment ?
- Peut-on laisser le choix aux travailleurs de manger ou pas à la restauration ?
- A quelles conditions ?

La directrice anime un débat mouvant avec l'ensemble des élus et leur pose 3 questions :

- Question n°1 : C'est bien que l'ESAT propose un repas équilibré et pas cher à tous les travailleurs. D'accord ? Pas d'accord ?
- Question n°2 : C'est normal que tous les travailleurs soient obligés de prendre leur repas à l'ESAT. D'accord ? Pas d'accord ?
- Question n°3 : C'est important de pouvoir choisir de manger ou pas à la restauration de l'ESAT. D'accord ? Pas d'accord ?

La majorité des élus pensent que :

- C'est bien que l'ESAT propose un repas équilibré et pas cher.
- Ce n'est pas normal que tous les travailleurs soient obligés de prendre leur repas.
- C'est important que les travailleurs puissent choisir.

Les élus partagent leurs inquiétudes :

- Certaines personnes risquent de mal se nourrir, de prendre des repas non équilibrés.
- Certaines personnes risquent de ne pas manger le midi.
- Les personnes risquent de dépenser plus d'argent pour se nourrir.
- Certaines personnes risquent de ne pas respecter les horaires de travail si elles font ce qu'elles veulent pendant l'heure du déjeuner.

Pour questionner le fonctionnement actuel de la restauration, nous allons diffuser un questionnaire à tous les travailleurs de l'ESAT

- Pour connaître les souhaits de chacun : manger à la cantine ou apporter son repas, ou rentrer chez soi
- Pour évaluer le degré d'autonomie de chacun dans l'organisation de son repas de midi.



Nous souhaitons tester le questionnaire auprès de quelques personnes avant la diffusion. 8 élus du CVS sont volontaires.

Nous allons diffuser le questionnaire

- En version électronique, via un mail ou un QR code

- En version papier pour ceux qui le souhaitent.

Les moniteurs et les professionnels du Pôle Accompagnement seront là pour aider les travailleurs qui le souhaitent à répondre au questionnaire.

Les réponses au questionnaire font nous aider à faire évoluer l'organisation de la restauration.

Participation au défi connecté Sport pour tous

Beaucoup de personnes ont participé au défi connecté « Sport pour tous ».
160 personnes de l'Adapei au total avec 33 équipes.



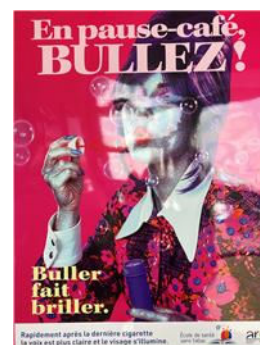
Grâce à ce défi connecté,

- On a de l'information et des conseils pour rester en bonne santé
- On est encouragé à pratiquer une activité physique régulière, comme la marche ou le vélo, ce qui contribue à rester en bonne santé
- On gagne des points en équipe, juste pour le plaisir de participer !
- On permet à la Fondation Arc en Ciel de lever des fonds pour ses projets.

La 1^{ère} journée bulle

Une journée bulle, c'est :

- une journée où on parle tabac et impact du tabac sur la santé et sur l'environnement.
- une journée où les fumeurs sont invités à fumer dans des zones bien délimitées pour ne pas gêner les non-fumeurs.
- une journée où on propose des solutions pour arrêter de fumer.
- Une journée où on fait des bulles pour se détendre plutôt que de fumer.



Pour rappel, l'ESAT souhaite devenir un « lieu de santé sans tabac ».

- Pour protéger la santé des non-fumeurs
- Pour accompagner les fumeurs qui le souhaitent dans une démarche d'arrêt du tabac.

Le versement des rémunérations

L'ESAT s'engage à réaliser le virement des rémunérations des travailleurs de l'ESAT au plus tard le 28 du mois.

En fonction des banques, il peut y avoir un décalage plus ou moins important entre :

La date de virement des rémunérations par l'ESAT,
La date de réception effective de l'argent sur le compte du travailleur.

Chaque travailleur doit prendre en compte ce calendrier pour la bonne gestion de son budget.



La fête d'été

La fête d'été est organisée pour toutes les personnes accompagnées à l'ESAT et au DAJ.

Cette année, la fête se déroulera le **vendredi 31 juillet 2026**, le dernier jour avant les congés.

Il y aura plusieurs propositions, chacun pourra s'inscrire selon ses envies, en fonction du nombre de places disponibles.

- Ecomusée d'Alsace
- Accrobranche au Ballon d'Alsace
- Randonnée à la Forêt Enchantée à Boncourt, en Suisse



Réponses aux questions posées lors des commissions de CVS

Est-il prévu des portes ouvertes à l'ESAT pour les familles pour montrer notre travail?

Nous réfléchissons à organiser des portes ouvertes pour les familles suite à plusieurs demandes. Ce ne sera pas pour tout de suite.



Le but est de permettre aux familles de :

- découvrir l'ESAT
- mieux comprendre le travail des personnes accompagnées.

Pour bien accueillir tout le monde, les visites pourraient se faire uniquement sur inscription avec un nombre de places limitées.

Des portes ouvertes, cela demande beaucoup de temps et d'organisation.

Pourrait-on avoir une formation en langue des signes ?

Nous ne pouvons pas proposer une formation « langue des signes » à tout le monde. La formation doit avoir un sens et répondre à un besoin identifié.



Sur le site de Cravanche, pour l'équipe des Pausés Cafés, nous avons construit une formation langue des signes.

Parce qu'il y a un travailleur sourd et muet au sein de l'équipe. Cela permet à tout le monde de communiquer.

Au nom de la liberté de chacun, de ne pas prendre son repas à la restauration : est-ce bien légal de devoir fournir un certificat médical pour ne pas déjeuner à la restauration ?

Aujourd'hui, le règlement de l'ESAT précise que chaque travailleur doit prendre son repas à la restauration



du site, cela fait partie de son accompagnement.
Le travailleur peut apporter son propre repas pour des raisons de santé.
Le travailleur doit donner un certificat médical.

Chèques vacances : A l'approche des vacances, pourrait-on de nouveau avoir des chèques vacances ? Nous avons eu moins de chèques vacances cette année (10 chèques de 10 € au lieu de 12)

Non, il n'y aura pas de nouvelle distribution de chèques vacances avant les vacances d'été.

La distribution de chèques vacances dépend des résultats économiques de l'ESAT.

La distribution se fait généralement une fois par an, en début d'année, une fois que nous connaissons les résultats de l'ESAT.

La directrice décide du montant maximal de chèques vacances.
Le nombre de chèques vacances est ensuite calculé en fonction la présence de chaque travailleur à son poste de travail au cours de l'année.



Arrêt maladie : Quand une personne est en arrêt maladie, elle est doublement pénalisée. Elle a 3 jours de carence et elle n'a pas droit à tous les chèques vacances. Pourrait-on faire autrement ?

Non, on ne peut pas faire autrement.

La carence de 3 jours est une règle qui relève du Code de l'action sociale et des familles, ce n'est pas l'ESAT qui décide.



Pour la remise des chèques vacances, nous avons choisi de valoriser la présence au travail.

C'est donc le jour de présence qui définit le nombre de chèques vacances auquel chaque travailleur a droit.

Quand on est malade ou absent, cela impacte effectivement le nombre de chèques vacances.

C'est la règle que nous avons définie il y a plusieurs années maintenant.

Les personnes qui habitent loin et qui ne peuvent pas prendre les transports en commun peuvent-elles bénéficier d'un remboursement de leurs frais kilométriques ?

Nous avons déjà répondu plusieurs fois à cette question.

Non, l'ESAT ne peut pas financer les frais kilométriques des travailleurs qui utilisent leur véhicule personnel.

L'ESAT participe au financement des abonnements aux transports collectifs OPTIMO ou SNCF.



Temps partiel – Quelle sera la politique de l'ESAT ? Pourra-t-on encore travailler à temps partiel ? Des personnes sont inquiètes

Nous souhaitons faire évoluer la politique de l'ESAT vis-à-vis du temps partiel.

Nous ne souhaitons pas supprimer le temps partiel.

Nous souhaitons qu'il soit utile et justifié.

Pour l'instant, rien n'est décidé.

Nous réfléchissons aux évolutions possibles.



Pourrait-on avoir le numéro de téléphone direct des moniteurs ?

Oui,

Tous les moniteurs ont un numéro direct et peuvent le transmettre aux travailleurs.

Attention à la manière d'utiliser le numéro.

Ce numéro permet de prévenir en cas d'absence, de retard ou de difficultés particulières.



La Direction va refaire une information aux moniteurs afin qu'ils transmettent bien leur numéro professionnel aux travailleurs de leur équipe.

Machines à café – peut-on prévoir un sondage sur les boissons les plus utilisées pour pose de pictogrammes pour le DAJ ?

Il faut voir directement avec le fournisseur de la machine s'il peut nous transmettre un état des boissons les plus consommées.



Question complémentaire :

Si le président du CVS est absent pour la préparation de l'ordre du jour du CVS ou pour la réunion de CVS, qui le remplace ?

Si le président du CVS est absent ou malade, un autre membre titulaire peut prendre le relais.

Nous décidons de garder de la souplesse et de ne pas désigner une personne en particulier.

Où trouver les compte-rendu de CVS ?

Pour rappel

Les comptes-rendus de CVS,
des commissions de site,
et des CQVT sont disponibles

- Dans les Espaces ressources de chaque site
- Via l'espace Documentation du Livret d'accueil Numérique de l'ESAT.



Scanne moi



Le prochain CVS a lieu
Le 3 novembre 2026 à 14h
Sur le site Belfort (pour le site de Cravanche)

Participants au CVS (feuille émargement)

COLLEGE	Nom	Emargement
Président du CVS, représentant collège des personnes accueillies	DIEVAL Olivier	<i>Dieval</i>
Vice-Présidente du CVS, représentante Collège des familles et mandataires	GRANGER Chantal	<i>Granger</i>
Collège des personnes accueillies	GRANDMOUGIN Marie-Rose	<i>grandmougin</i>
Collège des personnes accueillies	DELENKIAN Céline	/
Collège des personnes accueillies	HAMAZA Nadira	<i>Hamaza</i>
Collège des personnes accueillies	CABANES Franck	<i>Cabanes</i>
Collège des personnes accueillies, suppléante	MUNCH Justine	
Collège des personnes accueillies	BRUYAT Jérôme <i>supp Séverine RAGNES</i>	<i>Ragnès</i>
Collège des personnes accueillies	SCHEER Bernadette <i>SUP: Bichet Aline</i>	<i>g</i>
Collège des personnes accueillies	DUPATY Joffrey	<i>Dupaty</i>
Collège des personnes accueillies	LOBRE Noé	<i>Abs.</i>
Collège des personnes accueillies	VOIRIN Michael	<i>voirin</i>
Collège des personnes accueillies	CURNIER Laurent	<i>Curnier</i>
Collège des personnes accueillies	BOUCARD Gilles	<i>Bouc</i>
Collège des personnes accueillies	LEVRATTO Romain	/

COLLEGE	Nom	Emargement
Collège des personnes accueillies	GERALDES Fatima	Abs
Collège des familles et mandataires	TOURNUT Frédéric	
Collège des salariés	WETTERWALD Romain	Abs. excuse'
Collège des salariés	BONUCCI Fabrice	Abs excuse'
Collège des salariés Suppléant	LAINE Aurélien ou PRADIER Jeanne-Marie	—
Collège de l'Adapei T. Belfort	GENEVIEVE Gilbert	
Directrice de l'ESAT et du DAJ, collège de l'Adapei	REDERSDORFF Corinne	
Directeur Adjoint ESAT Belfort	FURSTER Thierry	Abs
Directeur Adjoint ESAT Meltière	SCHEMYTE David	Abs
Chef d'atelier, ESAT Cravanche	WALGER Nicolas	Abs
Responsable Administrative	VAUTHIER Cindy	